

Nombre de Membres :

En exercice : 44

Présents : 26

Votants : 26

**SEANCE DU 02 NOVEMBRE 2017**

N°6

**OBJET :**

**MAISON DES  
SERVICES AU  
PUBLIC**

**CREATION D'UN  
ESPACE  
NUMERIQUE DE LA  
MONTAGNE  
BOURBONNAISE**

**DEMANDE DE  
SUBVENTION  
LEADER**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-  
Préfecture le :

**17 NOV. 2017**

Publiée ou notifiée le :

**17 NOV. 2017**

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL – A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. M. GUYOT – E. VOITELLIER – J.D. BARRAUD – F. SEMONSUT – C. DUMONT – J.M. BOUREL, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. B. AGUIAR – J.P. BLANC – R. LOVATY – C. BOUARD – G. MARSONI – C. FAYOLLE – C. SEGUIN – N. COULANGE – A. GIRAUD, Membres.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY - F. SZYPULA - C. BENOIT- I. DELUNEL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. P. BONNET – M. MORGAND – A. CORNE – J.M. LAZZERINI – M. CHARASSE – J. BLETTERY, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. C. BERTIN – C. CATARD – J. JOANNET – P. COLAS – G. DURANTET – M. MONTIBERT – F. BOFFETY, Membres.

Secrétaire : M. M. GUYOT, Conseiller Délégué.

Monsieur le Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les statuts de la Communauté d'Agglomération de Vichy Communauté et notamment sa compétence en matière de développement économique,

**Vu** la délibération 2016/78 de la Communauté de communes de la Montagne Bourbonnaise portant sur la création d'un Tiers Lieu au Mayet de Montagne,

**Vu** l'étude d'implantation d'un réseau de Tiers lieu validée en conseil d'administration du 22 juin 2016 du Pays Vichy Auvergne, priorisant la création d'un espace numérique sur la commune du Mayet de Montagne,

**Considérant** que pour le territoire de la Montagne Bourbonnaise, ce projet d'espace numérique répond aux besoins des habitants et des actifs ainsi qu'aux futurs arrivants et ce afin de :

- Rééquilibrer le territoire en soutenant le développement des campagnes rurales et péri-urbaines,
- Rapprocher l'habitat et l'emploi pour améliorer la qualité de vie des actifs
- Contribuer à la transition énergétique en diminuant la circulation automobile,

**Considérant** la complémentarité des offres de services du fait de sa localisation au sein de la maison des services au public tout en permettant un accès indépendant et sécurisé à l'espace numérique,

**Considérant** que la seule création de cet espace n'est pas suffisante pour enclencher une dynamique numérique sur le territoire, et qu'il convient par des opérations de communication et de promotion mais aussi par une politique tarifaire attractive de rendre lisible ces nouvelles formes de travail,

**Propose** au Bureau Communautaire :

- d'approuver le projet d'espace numérique de la Montagne Bourbonnaise au Mayet de Montagne dans les locaux de la Maison des Services au Public,
- de mettre à disposition gratuitement pour la première année les espaces de travail de l'espace numérique pour les télétravailleurs et entrepreneurs,
- d'approuver le coût total prévisionnel HT du projet pour un montant de 66 250 € HT (travaux, équipements numériques, communication),
- de solliciter l'aide financière de l'Europe au titre de l'enveloppe Feader/Leader du Gal Pays Vichy Auvergne pour un montant de 53 000 € représentant 80% du coût total HT du projet,
- d'apporter le cofinancement du projet à hauteur de 13 250 € représentant 20% du coût total du projet.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

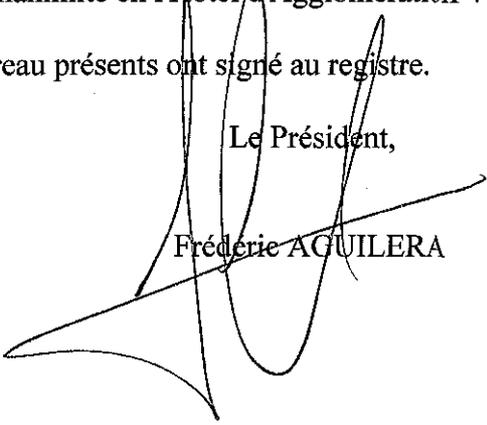
- approuve ces propositions,
- dit que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2017 et seront proposés au Budget primitif 2018,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions

.....  
Fait et délibéré, à l'unanimité en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté,  
le 2 novembre 2017.

Les Membres du Bureau présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédérie AGUILERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 6 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 2 NOVEMBRE

Objet de l'acte : 2017 - MAISON DES SERVICES AU PUBLIC - CREATION D'UN ESPACE  
NUMERIQUE DE LA MONTAGNE BOURBONNAISE - DEMANDE DE  
SUBVENTION LEADER

.....  
Date de décision: 02/11/2017

Date de réception de l'accusé 17/11/2017

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 02NOV2017\_6

Identifiant unique de l'acte : 003-240300426-20171102-02NOV2017\_6-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .4

Domaines de competences par themes

Amenagement du territoire

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

.....  
Nom du fichier : 6.pdf ( 003-240300426-20171102-02NOV2017\_6-DE-1-1\_1.pdf )